

**RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal  
Montréal Indigenous Community NETWORK**

**États financiers**

**31 mars 2024**

**RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal  
Montréal Indigenous Community NETWORK**

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS</b>	<b>3 - 4</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
<b>Résultats</b>	<b>5</b>
<b>Évolution des actifs nets</b>	<b>6</b>
<b>Bilan</b>	<b>7</b>
<b>Flux de trésorerie</b>	<b>8</b>
<b>Notes complémentaires</b>	<b>9 - 12</b>
<b>INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES</b>	
<b>Annexe - Résultats par projet</b>	<b>13</b>

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de  
RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal /  
Montréal Indigenous Community NETWORK

**Opinion** - Nous avons effectué l'audit des états financiers de RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal / Montréal Indigenous Community NETWORK (l'organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, l'état des résultats, l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

**Fondement de l'opinion** - Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers** - La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** - Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Par: R. Amstutz, CPA auditeur  
Le 17 mai 2024  
Montréal, Québec  
Permis No: A105202

RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal  
 Montréal Indigenous Community NETWORK  
 RÉSULTATS  
 exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2 0 2 4</u>	<u>2 0 2 3</u>
<b>PRODUITS</b>		
Ententes de contributions		
Projets	6 496 083 \$	871 235 \$
Opérations	241 928	766 237
Ententes de services et autres	12 208	1 427 834
Conseil et consultation	1 238	5 781
Dons	7 077	-
Revenus de placements	53 265	-
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	527	726
Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19	-	589 002
	<u>6 812 326</u>	<u>3 660 815</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	783 378	998 798
Fonds d'appui communautaire	5 629 168	2 058 223
Honoraires professionnels et frais de consultations	134 302	176 067
Honoraires	4 480	20 245
Programme - santé mentale	81 636	33 338
Bureau et matériel	257	18 929
Loyer et services	71 592	66 321
Déplacements	4 526	7 715
Culturellement approprié	2 486	1 595
Intérêts et frais bancaires	7 870	2 477
Amortissement	2 070	2 926
Communications	5 480	27 310
Taxes et permis	13 453	9 435
Administration	450	13 358
Développement professionnel	13 251	50 955
Rencontres	18 265	13 496
Publicité et promotion	-	96
Programme d'intervention	-	103 802
Équipement et meubles	-	11 646
Location d'espace pour événements	-	1 629
Taxes de vente non récupérables	-	45 904
	<u>6 772 664</u>	<u>3 664 265</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>39 662 \$</u>	<u>(3 450) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal**  
**Montréal Indigenous Community NETWORK**  
**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**exercice terminé le 31 mars 2024**

	<u>Affectés</u>		<u>2 0 2 4</u>	<u>2 0 2 3</u>
	Investis en immobili- sations	Non affectés	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début	5 174 \$	45 001 \$	50 175 \$	53 625 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	39 662	39 662	(3 450)
Amortissement des immobilisations	(2 070)	2 070	-	-
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	<u>527</u>	<u>(527)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>3 631 \$</u>	<u>86 206 \$</u>	<u>89 837 \$</u>	<u>50 175 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal  
 Montréal Indigenous Community NETWORK  
 BILAN  
 au 31 mars 2024

	<u>2 0 2 4</u>	<u>2 0 2 3</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	2 858 853 \$	614 096 \$
Comptes à recevoir (note 3)	1 292 669	189 804
Frais payés d'avance	<u>          -</u>	<u>3 977</u>
	4 151 522	807 877
<b>IMMOBILISATIONS (note 4)</b>	<u>5 121</u>	<u>7 191</u>
	<u><u>4 156 643</u></u> \$	<u><u>815 068</u></u> \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 5)	2 110 518 \$	169 557 \$
Subventions reportées (note 6)	<u>1 954 798</u>	<u>593 319</u>
	4 065 316	762 876
<b>SUBVENTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS (note 7)</b>	<u>1 490</u>	<u>2 017</u>
	<u><u>4 066 806</u></u>	<u><u>764 893</u></u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
<b>AFFECTÉS</b>		
Investis en immobilisations	3 631	5 174
<b>NON AFFECTÉS</b>	<u>86 206</u>	<u>45 001</u>
	<u>89 837</u>	<u>50 175</u>
	<u><u>4 156 643</u></u> \$	<u><u>815 068</u></u> \$

AU NOM DU CONSEIL

....., administrateur

....., administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal  
 Montréal Indigenous Community NETWORK  
 FLUX DE TRÉSORERIE  
 exercice terminé le 31 mars 2024

	<u>2 0 2 4</u>	<u>2 0 2 3</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	39 662 \$	(3 450) \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement	2 070	2 926
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	<u>(527)</u>	<u>(726)</u>
	41 205	(1 250)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	(1 102 865)	224 805
Frais payés d'avance	3 977	(3 977)
Créditeurs	1 940 961	129 601
Subventions reportées	<u>1 361 479</u>	<u>(473 000)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>2 244 757</b>	<b>(123 821)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE au début</b>	<b><u>614 096</u></b>	<b><u>737 917</u></b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b><u>2 858 853</u> \$</b>	<b><u>614 096</u> \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal  
Montréal Indigenous Community NETWORK  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
au 31 mars 2024

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué le 24 avril 2019 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec est un organisme sans but lucratif.

L'organisme soutient l'éco-système formé d'individus et de groupes engagés à améliorer la qualité de vie des communautés des Premières Nations, Inuit et Métis de la Communauté métropolitaine de Montréal.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatations des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Autofinancement

Les produits des activités d'autofinancement sont constatés quand les services sont rendus ou quand les événements ont eu lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux indiqués ci-dessous:

Mobilier et équipement	20%
Équipement informatique	30%

RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal  
 Montréal Indigenous Community NETWORK  
 NOTES COMPLÉMENTAIRES  
 au 31 mars 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. COMPTES À RECEVOIR	<u>2 0 2 4</u>	<u>2 0 2 3</u>
Comptes à recevoir	1 000 \$	189 804 \$
Subventions à recevoir	1 285 946	-
Taxes de vente à recevoir	<u>5 723</u>	<u>-</u>
	<u>1 292 669 \$</u>	<u>189 804 \$</u>

4. IMMOBILISATIONS			<u>2 0 2 4</u>	<u>2 0 2 3</u>
	<u>Coût</u>	Amortisse- ment <u>cumulé</u>	<u>Valeur net</u>	<u>Valeur net</u>
Mobilier et équipement	2 043 \$	1 346 \$	697 \$	871 \$
Équipement informatique	<u>18 303</u>	<u>13 879</u>	<u>4 424</u>	<u>6 320</u>
	<u>20 346 \$</u>	<u>15 225 \$</u>	<u>5 121 \$</u>	<u>7 191 \$</u>

L'amortissement de l'exercice s'élève à 2 070\$ (2023 - 2 926\$).

5. CRÉDITEURS	<u>2 0 2 4</u>	<u>2 0 2 3</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	2 107 192 \$	98 199 \$
Salaires et vacances à payer	<u>3 326</u>	<u>71 358</u>
	<u>2 110 518 \$</u>	<u>169 557 \$</u>

**RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal**  
**Montréal Indigenous Community NETWORK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**au 31 mars 2024**

<b>6. SUBVENTIONS REPORTÉES</b>	<u>2 0 2 4</u>	<u>2 0 2 3</u>
Solde au début de l'exercice	593 319 \$	1 066 319 \$
Reçues durant l'exercice	6 738 538	3 192 018
Constatées à titre de produit	<u>(5 377 059)</u>	<u>(3 665 018)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 954 798 \$</u>	<u>593 319 \$</u>

Les subventions reportées sont constituées de ce qui suit:

CIUSSS	579 831 \$	-	\$
Services aux Autochtones Canada			
FNIHB	449 118	-	
FNIHB MW	-	500 000	
UPIP	-	11 043	
COVID-19	-	10 116	
Sécurité publique Canada	396 329	-	
Ville de Montréal	309 854	53 891	
ESDC Infrastructure	87 890	-	
Fondation McConnell	50 000	-	
Fondation du Grand Montréal	33 507	-	
DRSP Sécurité alimentaire	30 000	-	
Conseil des arts de Montréal	<u>18 269</u>	<u>18 269</u>	
	<u>1 954 798 \$</u>	<u>593 319 \$</u>	

<b>7. SUBVENTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS</b>		<u>2 0 2 4</u>	<u>2 0 2 3</u>
	Amortisse- ment cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	<u>Coût</u>		
Mobilier et équipement	1 894 \$	1 273 \$	621 \$
Équipement informatique	<u>5 170</u>	<u>4 301</u>	<u>869</u>
	<u>7 064 \$</u>	<u>5 574 \$</u>	<u>1 490 \$</u>
			<u>2 017 \$</u>

La subvention accordée par le gouvernement du Canada, Fonds d'action pour la prévention du crime, pour l'acquisition de mobilier et équipement et de l'équipement informatique, est amortie aux mêmes taux que les actifs auxquels elle se rapporte.

L'amortissement de l'exercice s'élève à 527\$ (2023 - 726\$).

**RÉSEAU de la communauté autochtone à Montréal**  
**Montréal Indigenous Community NETWORK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**au 31 mars 2024**

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Risques et concentrations**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2024.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses crédateurs.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes à recevoir.

